

Troc aux plants



Charte du Troc aux plants



Service libre d'accès et gratuit



L'objectif du Troc est d'échanger des plants, semis, boutures ou graines.



Aucun échange commercial n'est possible.



Le Troc est ouvert à tous, passionnés, jardiniers en herbe ou confirmés, à l'exclusion des professionnels.



Le dépôt de plants est anonyme : pas de nom sur les pots.



Chaque pot doit être étiqueté avec la variété (petits conseils éventuels, couleur...) **et préciser s'il vient de graines hybrides.**



Les plants doivent être viables.



1 plant donne droit à 1 ticket. Le participant peut déposer autant de plants qu'il le souhaite, mais il recevra au maximum 5 tickets.



Les plants restant à la fin du Troc pourront être donnés.

Le Troc aux plants est un service proposé par la bibliothèque Maurice Leblanc, qui ne peut être tenue pour responsable en cas de non-respect de cette charte par les utilisateurs.